

Calendrier

Secrétariat de l'Union :

JEUDI 6 FEVRIER A 14H

Commission Exécutive de l'Union :

JEUDI 13 FEVRIER A 14H

Formation syndicale :

Le calendrier 2025 est en ligne sur notre site www.fo94.fr.

- **Découverte 4 sessions**
du 3 au 7 février 2025 (inscriptions closes)
du 12 au 16 mai 2025
du 15 au 19 septembre 2025
du 8 au 12 décembre 2025 (indispensable pour tout adhérent)

- **Connaître ses droits** du 4 au 6 mars 2025 (avoir déjà effectué un stage FO 1^{er} niveau - découverte)

- **Fonctionnement du syndicat et communication** du 2 au 6 juin 2025 (indispensable pour les membres des bureaux)

- **Formation CSE** du 27 au 31 octobre 2025

- **Formation SSCT** du 3 au 7 novembre 2025

Le formulaire d'inscription est en ligne

CPH assemblées solennelles de rentrée

Lundi 27 janvier 2025
salle des assises du Tribunal judiciaire de Créteil

A 12 h pour le CPH de Villeneuve-St-Georges

A 17 h pour le CPH de Créteil

SOMMAIRE

P 1 Communiqué confédéral accidents et morts au travail - Résultats élections TPE

P 2 Déclaration de la Commission Exécutive de l'UD-FO 94 du 16 janvier 2025

P 3 Déclaration de la Commission Exécutive Confédérale du 16 janvier 2025

P 4 Intervention de l'UD FO 94 lors des obsèques de Christian Girondin

Toujours plus de souffrance et de morts au travail en 2023 !

Fin 2023, la Branche AT-MP a publié son rapport sur la sinistralité de l'année. Celui-ci suscite de vives inquiétudes.

Bien que l'on observe une légère diminution du nombre de sinistres par rapport à 2022, avec 913 575 accidents en 2023 contre 934 505 l'année précédente, leur gravité est, elle, en forte hausse.

En effet, les accidents du travail, accidents de trajet et maladies professionnelles ont entraîné 76,6 millions de jours d'incapacité temporaire en 2023, contre 72 millions en 2022.

Si les accidents du travail enregistrent une légère baisse de 1,5 % en 2023 (un chiffre que Force Ouvrière remet en question en raison de l'augmentation de la sous-déclaration), les accidents de trajet augmentent de 5,1 % et les maladies professionnelles de 7,1 %.

Le nombre des morts au travail a de quoi nous glacer car le chiffre catastrophique de 3 morts par jour est désormais dépassé. Avec 759 décès d'accidents du travail auxquels s'ajoutent 332 décès d'accident de trajet et 196 de maladies professionnelles, le total des morts au travail se monte à 1287 soit plus de 3,5 par jour.

Force Ouvrière continue de revendiquer des moyens et le retour des CHSCT pour permettre d'assurer l'effectivité de la santé et de la sécurité au travail.

FO poursuit son combat pour que le travail cesse d'être une source de souffrance pour les travailleurs et leurs familles.

La question de la santé et de la sécurité au travail ne doit pas être reléguée au second plan !

Communiqué confédéral du 14 janvier 2025

Résultats élections TPE

Résultats nationaux : votants 4,07%, CFE CGC 4,1%, CFTC 8,29%, FO 11,69%, Solidaires 5,34%, UNSA 14,38%, CGT 27,64%, CFDT 14,86%

Résultats Ile-de-France : votants 3,60%, CFE CGC 6,96%, CFTC 8,92%, FO 7,26%, Solidaires 6,15%, UNSA 12,83%, CGT 32,45%, CFDT 13,41%

Résultats 94 : votants 3,12%, CFE CGC 5,70%, CFTC 8,69%, FO 7,01%, Solidaires 5,67%, UNSA 14,32%, CGT 33,27%, CFDT 12,68%

Déclaration de la CE de l'UD-FO 94

Lors de son discours de politique générale du 14 janvier 2025, le premier Ministre François Bayrou a annoncé que la réforme des retraites ne serait ni abrogée ni suspendue. Elle ferait l'objet de discussions pendant 3 mois par les partenaires sociaux qui seraient réunis « en conclave », pour l'améliorer, dans le respect d'un constat financier établi par la cour des comptes.

Le conclave, c'est la réunion des cardinaux qui sont enfermés à clé et dont ils ne sortent qu'une fois qu'ils ont trouvé le nom du nouveau pape. Pour le 1^{er} Ministre, il faudrait donc que les organisations syndicales de salariés acceptent d'être enfermées à clé avec les organisations patronales et les représentants de l'Etat, pour élaborer une nouvelle version de la réforme de 2023, dans le cadre fixé par le gouvernement.

Pour la CE de l'UD FO 94, Il est clair que ce « conclave » n'a rien à voir avec une négociation libre qui nécessite en premier lieu de partir d'une « feuille blanche » en mettant tout à plat, donc l'abrogation de la réforme Macron-Borne, et sans se voir imposer une « enveloppe fixée par l'Etat » à respecter (alors que 200 milliards sont distribués chaque année aux entreprises dont une partie importante est reversée aux actionnaires).

Force Ouvrière est une organisation libre et indépendante, elle ne peut accepter d'être enfermée dans un « conclave ». Pour la CE de l'UD FO 94 il est impossible pour notre confédération, qui a pour fondement le respect du mandat des organisations qui la constituent, de se prêter d'une manière ou d'une autre à la co-construction d'une nouvelle réforme, telle une réforme systémique par points (comme celle que Macron a tenté faire passer en 2020) ou encore par capitalisation.

La CE de l'UD FO 94 réunie le 16 janvier 2025 réaffirme l'actualité et les termes de la résolution adoptée à l'unanimité par l'AG des syndicats de l'UD-FO 94 du 16 décembre qui renouvelait son exigence d' « *abrogation de la contre-réforme des retraites Macron-Borne* » et précisait notamment « *quelle que soit la composition du gouvernement, les revendications demeurent et la préparation de la grève dans l'unité pour les gagner est à l'ordre du jour partout.* »

Aussi pour notre confédération et ses syndicats, il est indispensable de :

- continuer de préserver notre indépendance vis-à-vis des partis et coalitions politiques en restant exclusivement sur le terrain syndical, celui des revendications,*
- refuser de participer à toutes les tentatives de co-construction visant à impliquer les organisations syndicales dans la mise en oeuvre des contre-réformes et, à l'inverse, défendre la négociation collective sur la base des revendications des salariés,*
- solliciter l'organisation d'assemblées de syndiqués et de salariés pour établir les revendications précises et décider sans attendre des moyens pour les faire aboutir,*
- chercher partout à préparer la grève dans l'unité, la vraie grève jusqu'à satisfaction des revendications. »*

Abroger, Revendiquer, Négocier !

Adoptée à l'unanimité le 16 janvier 2025

Déclaration adoptée par la Commission Exécutive Confédérale du 16 janvier 2025



Après avoir pris connaissance de l'intervention du Premier ministre, la Commission exécutive confédérale déplore un discours de politique générale « très général », qui n'apporte aucune réponse concrète aux attentes des travailleurs et qui poursuit les politiques d'austérité menées par les précédents gouvernements.

Dans le contexte économique et politique actuel, il y a urgence à répondre aux revendications que les délégations FO ont rappelées la semaine dernière au gouvernement : abrogation de la réforme des retraites, augmentation des salaires du public comme du privé, préservation de l'emploi et de la Sécurité sociale, réindustrialisation, développement des services publics, renforcement du rôle et de la place du paritarisme...

Cette réforme des retraites, imposée par 49.3 et rejetée par l'immense majorité des salariés, reste injuste, brutale et injustifiée et accroît les difficultés des travailleurs notamment en fin de carrière. Le conclave annoncé par le Premier ministre ne prend pas en compte notre revendication d'abrogation immédiate mais pourrait viser au contraire à nous associer soit au maintien de la réforme actuelle, soit à l'instauration d'une réforme systémique, réforme universelle par points ou par capitalisation, que nous rejetons.

En tout état de cause, Force Ouvrière n'acceptera pas de participer à une opération qui permettrait au gouvernement de gagner du temps, en maintenant ou aggravant la contre-réforme des retraites.

Révolutionnaire dans ses aspirations et réformiste dans sa pratique, la Commission exécutive considère qu'être présent à cette concertation n'est acceptable qu'à la condition de rester libre de la quitter à tout moment, en toute indépendance en fonction du cadre qui nous sera proposé.

Pour la Commission exécutive, FO continuera de porter ses revendications à tous les niveaux pour faire aboutir ses revendications, l'abrogation de la réforme des retraites et traiter les questions de salaires et d'emploi tout au long de la vie. Prendre les choses par le bon bout, ce n'est pas pour autant se laisser enfermer, ni aborder le sujet uniquement sous un angle comptable. Pour la CE, il faut bien distinguer les régimes de retraites du public et du privé, mais également les régimes des agriculteurs et des indépendants. Tout ne doit pas être mélangé. Tous ces régimes distincts doivent faire l'objet de discussions distinctes.

Pour la CE, l'ouverture « d'une concertation sur le travail et le salaire » doit permettre de faire aboutir nos revendications sur l'augmentation des salaires du privé, comme du public, des pensions et des minima sociaux, sur l'égalité salariale entre les femmes et les hommes et l'amélioration des conditions de travail.

La Commission exécutive revendique également la transposition rapide des accords nationaux interprofessionnels du 14 novembre dernier sur l'emploi des seniors et l'évolution du dialogue social.

Enfin, la Commission exécutive réaffirme que le développement socio-économique de départements d'Outre-mer doit être durable et ne peut en aucun cas être un leurre ou une simple promesse. Cette exigence est d'autant plus prioritaire à Mayotte après les passages des cyclones Chido et Dikeledi. La Commission exécutive demande que FO, première organisation syndicale dans le département, soit consultée et entendue sur la mise en place de la reconstruction du 101^e département français afin de faire valoir ses revendications.

Christian Girondin



« Christian a joué un rôle très important dans la construction du syndicat FO des lycées et collèges et dans la construction de la Fédération FO de l'enseignement de la culture et de la formation professionnelle tant dans le Val-de-Marne qu'au niveau national.

Il était enseignant au lycée Jean Macé à Vitry, dans lequel il a largement développé le syndicat sur une orientation de résistance et de combat en particulier en défense de l'enseignement technique et industriel. Pas une rentrée scolaire, pas une année sans une délégation, une grève, pour obtenir les moyens indispensables à l'instruction de la jeune génération. Il était le délégué syndical du lycée, reconnu par tous.

Il a été un des fers de lance de la bataille menée contre la réforme de l'enseignement technologique et industriel, enseignement qui alliait la théorie et la pratique professionnelle. Il a aussi été de ceux qui ont organisé la mobilisation des professeurs de BTS qui s'insurgeaient contre le Ministre de l'époque, un certain François Bayrou et son décret menant à la destruction des BTS en introduisant des périodes de formation en entreprises avec réduction des horaires d'enseignement. Bayrou a du reculer.

Il a été aussi le commissaire paritaire national du syndicat pendant 12 ans. Il connaissait sur le bout des doigts les règles du mouvement national, des promotions et tous les détails de la défense du statut national des enseignants du second degré... C'était une mine d'informations, la référence toujours fiable sur laquelle tous les camarades savaient pouvoir s'appuyer. Il connaissait quasiment tous les établissements scolaires de France.

Pendant de longues années, il a été la cheville ouvrière du syndicat.

Il a été le représentant FO au Comité Hygiène et Sécurité au niveau national et au niveau départemental. Il a largement contribué à populariser le droit de retrait.

Il représentait aussi Force Ouvrière dans la commission consultative paritaire de la métallurgie où il était respecté et reconnu par tous les membres.

Il a été secrétaire départemental du SNFOLC du Val-de-Marne, puis trésorier national du syndicat. Il a aussi été trésorier de l'Union locale FO de Vitry-sur-Seine et participait régulièrement à l'interprofessionnel du Val-de-Marne dans lequel il a fait partie de ceux qui ont contribué à permettre que les enseignants et les personnels de l'Education Nationale occupent une place importante.

Christian était très humble et très modeste.

Je tiens à rendre hommage, au nom de l'Union Départementale FO du Val-de-Marne, au militant, au camarade et à l'ami et à présenter nos condoléances à sa famille et à Isabelle sa compagne. »